



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires DNEF

Déclaration Liminaire des élus de l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires

Déclaration Liminaire CTPS du 7 avril 2011

Monsieur le Président,

A l'heure où nous ouvrons ce CTPS, la situation mondiale tant au niveau écologique, économique ou politique est inquiétante. Si la force des éléments naturels nous dépasse, les citoyens en ont assez d'être confrontés à des décisions qui impactent leur quotidien et ce, sans avoir au préalable été consultés. Ainsi les résultats aux dernières élections Cantonales ont montré un fort rejet du système politique par nos concitoyens que ce soit tant au niveau du taux de l'abstention, que du niveau élevé de voix recueillis par les extrêmes.

Les citoyens dont les agents des finances publiques et de la DNEF font partis ont le sentiment de ne pas être écoutés que ce soit par notre gouvernement, notre ministre, notre directeur général ou par notre hiérarchie.

Lors de sa rencontre avec les organisations syndicales, François Baroin a souligné l'importance des missions de la DGFIP dans le contexte actuel. Mais au-delà du discours de façade, l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires tient à réaffirmer que suite aux réformes successives opérées en matière fiscale, suite aux réformes organisationnelles et structurelles telles que la RGPP, et notamment suite aux vagues massives de suppressions d'emplois dans notre administration, les missions de service public de la DGFIP ont été considérablement affaiblies.

Il en est de même de la politique fiscale. Pour l'Union, d'autres choix en la matière sont indispensables. Il est en effet inacceptable de faire payer aux classes sociales les plus modestes et moyennes, les conséquences d'une crise qui est la résultante de choix qui leur sont imposés.

Les remontées que nous avons au niveau national du réseau mettent en évidence que les agents de la DGFIP se sentent désabusés, dépassés, désorientés. La fusion, telle une vague, a emporté avec elle tous les pères des agents. Les agents en ont assez.

Les mesures sociales annoncées par le ministre, le 10 mars ne répondent que très partiellement aux attentes des agents et à nos revendications. Au final, le compte n'y est pas, même si certaines de nos revendications ont été retenues pour partie (obtention de la 2^{ème} tranche d'IMT, accession des agents C administratifs au 8^{ème} échelon, plans de qualifications reconduits). Mais les motifs d'insatisfaction demeurent nombreux et les contentieux de fond perdurent.

Sur la question de l'emploi, le refus du ministre de mettre un terme aux suppressions d'emplois démontre le peu d'intérêt que porte le pouvoir politique aux réalités professionnelles et au bon fonctionnement du service public. Ceci met gravement en péril nos missions. Ce constat, nous ne sommes plus les seuls à le faire. Le Parlement a aussi identifié les limites des suppressions d'emplois dans notre administration.

Sur le terrain des conditions de travail, il est désormais avéré que les suppressions d'emplois contribuent grandement à leur dégradation. Elles conduisent aussi à la remise en cause des droits

des agents en matière de règles de gestion (par exemple tentatives de rejeter des demandes de temps partiel par certaines directions). Ce mouvement est largement amplifié par la mise en place de processus inadaptés où l'impression qui domine est une volonté de mettre la charrue avant les bœufs (CHORUS pour ne citer que cet exemple).

Pour notre syndicat, la technicité particulière des agents de la DGFIP, leur implication de tout 1^{er} plan dans les réformes en cours, nécessitent « maintenant » l'ouverture d'un grand chantier de revalorisation indemnitaire. Un processus de réduction des écarts indemnitaires inter catégoriels doit être engagé par ailleurs. Le chantier indiciaire est lui aussi une priorité notamment en matière d'amélioration du pouvoir d'achat.

Nous siégeons aujourd'hui pour discuter de divers sujets :

Tout d'abord, nous notons qu'il est indiqué un point à l'ordre du jour concernant les missions, sujet inscrit à l'ordre du jour à la demande des organisations syndicales. Or, notre syndicat n'a pas effectué cette demande, et nous n'étions pas au courant de cette démarche.

Nous avons toujours voulu avoir un débat constructif avec la direction telle est notre vision du dialogue syndical. Ainsi, nous regrettons que nos organismes paritaires ne deviennent trop souvent des chambres d'enregistrement où tout est joué d'avance et où nous avons l'impression de ne pouvoir faire avancer les choses. Nous ne sommes pas là que pour « critiquer » ou contester la gestion de cette direction, nous n'avons pas une pensée manichéenne en disant « tout va mal à la DNEF, c'est la faute à la Direction ».

Nous constatons que parmi l'inventaire à la Prévert qui vous a été soumis, les remontées de nos correspondant recourent partiellement ces éléments. Mais nous tenons quand même à vous signaler que les agents sont inquiets et que la démobilisation guette.

Nous voulons apporter une certaine plus value aux débats, faire avancer les choses et soumettre quelques idées. De votre côté, vous devez aussi accepter d'écouter vos agents et ne pas leur faire croire qu'en instaurant plus de groupes de travail, ou de clubs vous instaurez un semblant d'écoute, surtout si vous ne retenez pas ce qui en sort. Si c'est pour faire un groupe de travail en ayant déjà en tête ce qui doit en sortir, ne le faites pas ou alors dîtes carrément ce que vous en attendez. Il faut sans doute plus de pédagogie pour faire passer vos messages.

Des points sont encore à améliorer. Effectivement la mission documentation à la DNEF doit redevenir une mission essentielle. Nous vous proposons aussi de reconquérir le terrain. Ainsi, un accent devrait être mis sur les L80 très utiles pour appréhender et connaître de nouveaux secteurs d'activité. De même, une présence accrue sur les salons professionnels serait une optique intéressante.

Ainsi, en matière de communication externe, un lobbying plus important devrait être fait auprès de certains services(et pas seulement ceux de la DGFIP). Certes des partenariats avec les BII existent, mais pourquoi ne pas faire la même chose pour d'autres services ?

En matière de contrôle fiscal, nous nous sommes aperçus qu'au travers de nos contacts, les DSF qui ont des contraintes plus fortes que les nôtres en matière de statistiques ne retenaient pas certaines fiches qui auraient peut être eu un intérêt pour nous. Pourquoi ne pas demander à ce que certaines 3909 non retenues remontent à la DNEF en fonction de certains critères pour un second examen ? Vous avez vous même dit que les BIR étaient des brigades particulières, et donc peuvent très bien faire des vérifications « spéciales ». Une telle politique permettrait non seulement de renforcer l'image de marque de la DNEF auprès des services extérieurs mais aussi de conforter les partenariats.

Sur la formation professionnelle, ce sujet n'est pas pour nous un sujet de discorde. Nous sommes pour la formation professionnelle et nous tenons à dire tout notre soutien au service qui en est

chargé. Nous nous félicitons de l'augmentation du nombre de jours de stage, et les stages mis en place dans l'optique de la préparation aux concours sont très appréciés.

Cependant, il ne faut pas vouloir organiser des stages justes pour atteindre un objectif statistique quantitatif. Tout stage doit avoir pour nous une finalité professionnelle.

Sur les travaux, les agents sont satisfaits de voir que leur demande sans cesse renouvelée depuis de nombreuses années soit enfin exaucée et que le propriétaire ait été persuadé de prendre ces travaux à sa charge. Nous aurons quelques questions à vous poser sur les documents fournis. Nous sommes ainsi surpris que vu l'importance des travaux, le Comité Hygiène et Sécurité n'ait pas été saisi. En effet, le CHS n'est pas seulement un organisme paritaire à qui on demande des sous mais aussi un organisme compétent en matière d'hygiène et de sécurité comme son nom l'indique.

Sur le budget 2011, nous sommes surpris de voir un reversement à la centrale pour 400 000 € en 2010, après un reversement de 300 000 € en 2009. Ya t-il un objectif statistique en la matière ?

Nous vous demandons d'appuyer la demande de notre organisation auprès de la Direction Générale concernant une revalorisation immédiate des frais de mission et notamment des frais kilométriques. La hausse incessante des tarifs des carburants doit être prise en compte par l'administration.

Nous vous demandons aussi concernant les BIR de mettre à disposition un abonnement de téléphone portable pour chaque agent.

Enfin, concernant les agents de la DNEF partant à la retraite, une promesse de votre part avait été faite en CTPS suite à une demande de notre syndicat. Malheureusement celle-ci n'a pas été tenue, et c'est regrettable.

Monsieur le Président, au delà de nos divergences, nous espérons que ce CTPS s'effectuera dans un climat serein et apaisé où nous pourrions soumettre et discuter de nos idées. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires se veut être non seulement une force de revendications mais aussi une force de propositions.